

Taux de réussite : 98.7%

Taux de satisfaction : 93%

22/06/2023

PUBLIC VISE

Travailleurs ayant à effectuer des travaux en grande hauteur et utilisant desharnais de sécurité classe 3

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES

Cf. convention ou devis
Horaire : 8h30-17h00
Durée : 2 jour soit 14h de formation

PRE REQUIS

Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par la Médecine du Travail.
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire
Avoir une bonne condition physique générale
Ne pas souffrir de vertiges

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action sous un délai de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.
Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique (par le choix de vidéos et d'exercices adaptés).

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratiques ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques sur plateforme certifiée.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

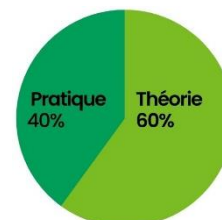
INTITULE

Sécurité au poste de travail en grande hauteur / Travail en suspension

OBJECTIFS

Chaque stagiaire formé devra être capable de :

Connaître les dispositions réglementaires
Appliquer les règles générales de sécurité lors des travaux en hauteur
Evaluer les risques de chute en hauteur
Choisir les moyens de protection appropriés
Accéder et se déplacer en sécurité à un poste de travail en hauteur
Utiliser les équipements de protection collective et individuelle
Adapter une position sans danger pour le travail en suspension
Agir en cas d'accident
Vérifier et entretenir ses EPI
Acquérir les bons automatismes pour le contrôle des EPI
Savoir identifier les défauts et mettre en place des actions correctives



CONTENU

La réglementation :

Code du travail, recommandations de la CNAMTS, normes du fabricant, responsabilités respectives (Employeurs, Salariés).

La prévention des risques :

Les différents risques liés au travail en hauteur, stratégie de prévention des chutes, les protections collectives.

Règles d'utilisation et de mise en œuvre des matériels :

Poste de travail en hauteur, les échelles et les escabeaux, les plateformes individuelles roulantes, les plateformes élévatrices (accompagnant), les échafaudages de pied et roulants (utilisateurs), les échafaudages volants, les travaux dit « de cordiste ».

Utilisation des harnais antichute classe 3 selon la R431 INRS :

Les bonnes pratiques du port du harnais, les différentes méthodes de mise en sécurité à l'aide du harnais, la vérification de la conformité des harnais, la mise en place et le contrôle des harnais, l'étude des points d'ancrage, l'établissement des différents systèmes de liaison, la mise en situation (antichute au poste de travail).

Mise en situation pratique adaptée au public présent.

Situation d'urgence : procédure de secours et d'assistance.

Les cordages et les nœuds

Les cordages : toronnés, gainés, naturels, synthétiques, statiques, dynamiques

Les nœuds : réalisation, terminologie, avantages et résistances

Les points d'ancrages et amarrages

Points d'ancrage

Les amarrages

La ligne de vie

Mise en situation pratique

Vérification visuelle des EPI

Lecture des modes d'emploi

Port et réglage du harnais et du casque par chacun

Maniement de la double longe et des connecteurs

Circulation en sécurité sur les structures, utilisation des assurances mobiles

Evolution sur corde

Montée et descente

Mise en position de suspension pour atteindre la zone de travail et retour

La procédure de vérification

SUIVI – EVALUATION

Contrôle des connaissances :

Evaluation à l'issue de la journée de formation ainsi qu'une évaluation pratique réalisée en continue.

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétence validant les acquis sera délivrée.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Formateur disposant au minimum de 5 ans d'expérience pratique sur des travaux en hauteur et justifiant d'une expérience d'un minimum de 2 ans dans la formation à divers modules sur cette même thématique.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.



Siège Montpellier : ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet– ZAC GREZAN – 30000 NIMES Tél : 04 66 04 87 66

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z - Numéro de déclaration d'existence : 91 34 07 660 34